

PROCES VERBAL Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2023 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Hockey sur Glace

A EYBENS le Samedi 3 Février 2024

PREAMBULE :

Le présent procès-verbal (PV) ne constitue pas un relevé exhaustif mais vient compléter le support de présentation de cette Assemblée Générale (AG). Ce PV retranscrit les informations complémentaires émises en séance, et les décisions prises par le vote de l'AG.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Samedi 3 Février 2024 à 11H00. Jérôme MOULIN, Président de la Ligue, salue les participants, les remercie pour leur présence et indique qu'un scrutateur est désigné pour vérifier l'émargement de la feuille de présence par les représentants des clubs, la validité des procurations et le calcul du quorum pour les votes. Il débute par la lecture de l'ordre du jour.

Membres Comité Directeur AURA :

NOM Prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Jérôme MOULIN	Président	X		
Rose Lyne DORTHE	Vice-Présidente "Formation"	X		
Carole PARISOT	Vice-Présidente "Féminin"	X		
Sophie GAILLARD	Secrétaire	X		
Bernard JOUNIAUX	Trésorier	X		
Anthony CARMINATI	Membre		X	
Elisabeth JOUNIAUX	Membre	X		
Alexandra BOUCHET	Membre		X	
Philippe FILIPPI	Membre	X		
Mathieu GUIDOUX	Membre	X		
Jean JULIEN	Membre	X		
Marc MUFFAT-MERIDOL	Membre	X		
Magaly BELVAL	Membre	X		

Membres Invités : Lionel CHARRIER, CTN, Guillaume BERGER, Assistant technique administratif et développement et Johan DEVAUX, Chargé du développement de la communication, des partenariats et du para Hockey.

Clubs présents :

	CLUB	Présent	Absent	Avec pouvoir
1	ALPES D'HUEZ HOCKEY CLUB		X	
2	ANNECY HOCKEY CLUB	X		X
3	CHAMONIX CLUB DES SPORTS	X		
4	CLUB DES SPORTS DE LA CLUSAZ		X	
5	GRENOBLE BRULEURS LOUPS	X		
6	HOCKEY CLERMONT COMMUNAUTE AUVERGNE	X		X
7	HOCKEY CLUB ALBERTVILLE	X		
8	HOCKEY CLUB DE VAUJANY	X		
9	HOCKEY CLUB DU MONT D'OR	X		X
10	HOCKEY CLUB FEMININ DES 4 MONTAGNES		X	
11	HOCKEY CLUB LES HOUCHES		X	
12	HOCKEY CLUB LES MOUFLONS		X	
13	HOCKEY CLUB MORZINE AVORIAZ	X		
14	HOCKEY CLUB PAYS DU MONT BLANC		X	
15	HOCKEY CLUB PONT DE VAUX		X	
16	HOCKEY CLUB SAMOENS LES LYNX	X		
17	HOCKEY COURCHEVEL MERIBEL PRALOGNAN	X		
18	LOISIR HOCKEY CLUB MIGRATEURS ALBERTVILLE		X	
19	LYON HOCKEY CLUB	X		
20	MEGEVE CLUB DES SPORTS	X		
21	ROANNAIS CLUB DES HOCKEYEURS	X		
22	SPORTING HOCKEY CLUB ST GERVAIS	X		
23	STADE OLYMPIQUE CHAMBERIEN HOCKEY SUR GLACE	X		
24	VALENCE HOCKEY GLACE		X	
25	VILLARS DE LANS LES OURS	X		X



QUORUM :

Chaque représentant de groupement sportif affilié et à jour de sa cotisation dispose d'un droit de vote avec un nombre de voix déterminé par un barème appliqué en fonction du nombre de licences délivrées dans le groupement sportif concerné.

Pour rappel, le barème est le suivant :

- De 3 à 10 licences : 1 voix,
- De 11 à 20 licences : 2 voix,
- De 21 à 50 licences : 3 voix,
- De 51 à 500 licences, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licences ou fraction de tranche,
- De 501 à 1000 licences, 1 voix supplémentaire par tranche de 100 licences ou fraction de tranche.

La Ligue AURA réuni au jour de l'AG un total de 25 votants pour 162 voix.

Pour validé le quorum l'AG doit atteindre au minimum un nombre de votants de 13 pour 81 voix.

Le nombre de votants présents s'élève à 16 votants pour 131 voix.

Le quorum est atteint l'AG peut être ouverte.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE – 11H00

A – APPROBATION DU PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale de l'année 2022 du 14 Janvier 2023

L'approbation du PV est faite à l'unanimité des clubs présents.

B – RAPPORT MORAL 2023 du Président de la Ligue, Jérôme MOULIN

Remerciement à Guillaume, Johan et Lionel du travail accompli sur l'année.

Remerciement des bénévoles pour leur engagement au quotidien.

Jérôme MOULIN, rappelle que le 1^{er} Président de la Ligue des Alpes, M. Guy ARNAUD est décédé en Août 2023 et demande une pensée en son hommage en ce jour d'Assemblée Générale.

Remerciement à Cathy GROSSETETE pour son travail au sein de la Ligue à la suite de sa démission. Elle continue à œuvrer pour la ZONE SUD EST.

C – RAPPORT D'ACTIVITES 2023

1. ACTIVITES COMMUNICATION ET PARTENARIATS, Johan DEVAUX, Chargé du développement de la communication et des partenariats

Campagnes de recrutement Facebook : 1^{ère} phase « club » de Juin à Octobre 2023

On constate que certains clubs ne vont pas au bout de la démarche de publication sur Facebook et ce malgré la prise en charge financière de celle-ci par la Ligue à hauteur de 150€ maximum par club.

Réseaux sociaux

Sur le site internet, 671 comptes ont été créés depuis septembre 2022 (contre 344 comptes début 2023).

L'activité sur les réseaux sociaux est en continuelle augmentation :

- Facebook : +107.8%
- Instagram : + 4.6%
- YouTube : + 28%

Concernant LINKEDIN, l'objectif était d'élargir notre réseau professionnel et d'appuyer le démarchage commercial. On constate une belle progression mais un trafic qui reste faible.



Partenariats

Au 03/02/2024 on a 7500€ de partenariat qui ont été conclus dont 1600€ (21%) d'échange marchandises ce qui correspond à 49% de commercialisation de nos espaces textiles sportifs.
L'objectif fin 2024 : débiter l'année 2025 avec 100% des partenariats conclus.

2. ACTIVITES SPORTIVES, Lionel CHARRIER, Conseiller Technique National et Johan DEVAUX, Chargé du développement du para hockey

Statistiques recrutement et fidélisation :

- Le nombre de recrutement sur la saison 2022/2023 = 2409 (meilleur score).
- Volume de non-renouvellement : 366 (moins bon score).

Il est nécessaire de se remobiliser à la même hauteur que l'année post COVID en termes de recrutement et de fidélisation.

Activités sportives de la Ligue en 2023

- 96 actions prévues (90 en 2022),
- 2 actions annulées (13 en 2022),
- 94 actions réalisées (77 en 2022),
- 156 jours d'activités (142 en 2022),
- 695 matches sur la saison 2022/2023.

Les ligues sont donc actives 3 jours sur 7 (hors matches sur la saison)

Au total cela concerne :

- 442 enfants,
- Dont 353 enfants sur les catégories U12 à U15,
- Encadrés par 39 dirigeants bénévoles,
- Et 73 éducateurs.

Focus sur le para hockey

4 actions majeures en 2023 (initiation et matches de démonstration).

- Avignon – Février 2023,
- Marseille – Janvier et Octobre 2023,
- Megève – Novembre 2023.

2. ACTIVITES FORMATION, Rose Lyne DORTHE, Vice-Présidente en charge du secteur « Formation »

Sur l'année 2023 voici le détail des actions de formation menées :

- 11 formations table de marque (8 en 2022).
- 19 formations arbitres (7 en 2022) : 1 niveau régional, 11 niveaux club, 3 « philosophie de jeu », 3 formations initiation, 1 formation fairplay et règles de jeu.
- 3 créations de commission Table de Marque.
- 3 nouveaux Instructeurs de niveau « club ».

Un point d'étape concernant la formation des Arbitres :

- Travailler avec les Equipes Techniques Régionales en partenariat avec la Fédération pour les impliquer dans la formation (ETR Plénière du 2/02/2023 à Grenoble).
- Développer la formation « Initiation » dans les clubs : 13 ans minimum permettant d'arbitrer en U9 et/ou U11.
- Pérenniser la formation « Club » : 15 ans minimum permettant d'arbitrer en U13 et/ou U15.
- Mettre en place la formation « Philosophie et Règles de jeu »
- Pérenniser la formation « Régionale » : dans le cadre du PND 1 réservé aux 17 ans minimum avec une expérience d'arbitrage U15 ou de jeu en Magnus pour accéder au national (avec stage qualification).
- En attente des nouvelles directives de Pierre RACICOT et Stéphane AUGER.



Un point d'étape concernant la formation des Instructeurs et Officiels de Table de Marque :

- Mis en place par le pôle formation d'un plan d'action visant à identifier et former à l'accompagnement les référents « clubs ».
- Pérenniser la formation « Niveau 2 ++ » dans le cadre du PND 1.
- Rénover les contenus des formations « Initiation » et « Niveau 1 » (en cours).
- Production de mini-guides actualisés chaque année (en cours) et présentation aux référents table de marque.
- En attente des nouvelles directives de Pierre RACICOT et Stéphane AUGER.
- Intensifier nos actions de communications et d'accompagnement des référents « clubs » ligue

Un point d'étape concernant la formation des Dirigeants Bénévoles :

- La construction du Module E en distanciel est en cours.

Il y a eu une grande participation des clubs en termes de demande et de participation pour les formations. La Vice-Présidente rappelle qu'en début d'année il est demandé un « Référent formation » par club.

D – RAPPORT FINANCIER 2023

1. PRESENTATION DU BILAN FINANCIER de l'année 2023 clôturé au 31 décembre 2023, Guillaume BERGER, Assistant Technique, Administratif et Développement

Le résultat net comptable 2023 est - 1 657€.

- Total de charges : 383 914€
- Total des produits : 382 257€

Vote d'approbation du rapport financier 2023 de la ligue Auvergne Rhône Alpes de hockey sur glace :
Approuvé à l'unanimité.

E – PRESENTATION DES ACTIVITES PREVISIONNELLES 2024

Projet Sportif Territorial Fédéral (PSTF) :

Le PSTF est disponible en téléchargement sur le site des Ligues du Sud Est. Vous pouvez (devez) vous appuyer sur ceux-ci pour construire votre Projet Sportif Associatif. Il est issu de nos travaux conduits l'an dernier au travers d'ateliers organisés lors :

- Du Séminaire des Comités Directeurs des Ligues,
- Du Comité Technique,
- De l'Equipe Technique Régionale,
- De l'Assemblée Générale,
- D'une visioconférence visant à restituer l'ensemble des travaux de ces ateliers.

Les Valeurs de notre discipline :

240 personnes ont participé au sondage visant à déterminer nos valeurs. Ce sondage fait émerger 4 valeurs majeures : Dépassement – Plaisir – Cohésion – Respect.

Elles doivent permettre de présenter les ligues et leurs actions simplement et d'avoir un référentiel « grand public » des actions menées par la ligue.



Séminaire des entraîneurs du Sud Est :

- Dates à déterminer : soit des dates en fin de saison et sur un lieu à déterminer si l'on appuie son organisation sur un événement sportif d'une autre discipline, soit les 15 et 16 Mai 2024 sur un site restant à définir.
- Cout : 95€ / entraîneurs à la charge des clubs, soit 740€ à la charge de la Ligue.
- Sujet : Formation et gestion des aides entraîneurs bénévoles

Campagne de recrutement :

L'idée est de poursuivre l'accompagnement des clubs dans la mise en œuvre de la campagne de promotion de la discipline via les réseaux sociaux :

- Communiquer Mai / Juin auprès des clubs.
- Produire et fournir les visuels uniformes mais adaptés à chaque club.
- Être disponible à distance pour aider à son opérationnalité « numérique ».
- Un budget de 150€ par club pour les soutenir dans cette démarche.



Programme FairPlayZir (moins de 6 et 7 ans) :

- Créer des groupes de 2 à 4 clubs et faire fonctionner ces groupes réduits sur des formats associant Tournois U7 et Plateaux U6 lors d'un même événement afin de « rapprocher » les clubs et de permettre à tous d'organiser ce type d'événement.
 - Maintenir le Référent du Programme mais supprimer le Coordinateur par groupe et en donnant à chaque club la responsabilité d'organiser un événement FairPlayZir.
- Il est proposé de « personnaliser » les invitations auprès des enfants afin de rendre l'évènement plus attractif à la fois après des parents et des enfants. Johan doit réfléchir à une maquette.

Programme U9 :

- Continuer à privilégier les tournois à 4 équipes afin de limiter les distances de transport.
- Conserver la diversité des rencontres telles que cette saison 2023/2024 en créant 2 séries de 3 tournois différents.

Programme U11 :

- Continuer à privilégier les tournois à 4 équipes afin de limiter les distances de transport.
- Conserver la diversité des rencontres telles que cette saison 2023/2024 en créant 2 séries de 3 tournois différents.

Soumettre des modifications du cahier des charges fédéral :

- Ratio des formats de jeu : 25% pleine glace (4 matches) + 75% espaces réduits (12 tournois).
- Variations des espaces de jeu réduits : 1/3 de glace (8 tournois sur 12) + 1/2 longueur (4 tournois sur 12).
- Nature des oppositions : 4c4 pleine glace (avec application des pénalités sur la présence suivante à 4c3) et 3c3 espaces réduits.
- Compositions des équipes : 12 +1 mini pleine glace comme espace réduit.
- Recommandation à ajouter : Changer l'ordre de jeu des blocs à chaque match.
- Problématique du temps de jeu et de la durée du match : Retirer le surfaçage et passer à 2x12' ou 1x24' le match pour porter la durée du tournoi à 2H30 sans réduire le temps de jeu des enfants.

Programme U13 :

- Être vigilant sur le fait de donner l'accès à toutes les Poules au Tournoi Final Sud Est lorsque le niveau peut le permettre.
- Pas de proposition de modification des compétitions par le Comité Technique et la réunion Plénière de l'Equipe Technique Régionale.

Modifications liées à la réforme fédérale :

- Aucune action U12 sur convocation ...
- Stages d'Août et Toussaint sur Invitation.
- Plus de participation au Trophée des Jeunes Talents.
- Interclubs réservés uniquement aux U13.
- La forme du Tournoi Final Sud Est pourrait être impactée.

Programme Féminin moins de 11 ans jusqu'à 15 ans :

Le peu de participations aux journées PNAD U11/U13 d'Octobre et Décembre induit une refonte de celui-ci avec une suppression des 2 journées au profit de :

- De 2 matches supplémentaires de l'Equipe Féminine Sud Est qui sera composée de U13, U14 et U15 en fonction de la « force » des équipes U13 de clubs auxquelles elle sera opposée liée à l'impossibilité d'intégrer des J12.
- La mise en place d'un Tournoi U11/U13 Sud Est devant rassembler toutes les joueuses de tous les clubs à l'instar du Trophée U7 Grégory BAPAUME. La programmation prévisionnelle de sa 1ère Edition est envisagée mi ou fin Décembre 2024 à Vaujany.
- Difficulté liée au poste de gardienne de but chez les moins de 13 ans.
- Nécessité de réactiver l'adoption de ce poste par des joueuses en U9 / U11.

Programme des moins de 15 ans jusqu'au moins de 20 ans :

Modifications liées à la réforme fédérale :

- Une phase de qualification dans le but de déterminer des poules de niveau « plus » et « moins » (Septembre à la Toussaint ?).
- Une phase de championnat par poules de niveau « plus » et « moins » (Novembre à Mars ?).
- Des phases finales nationales pour le niveau « plus » et de zone pour le niveau « moins » (Mars/Avril ?).
- Une compétition 3c3 complémentaire à confirmer en fonction du nombre d'équipes engagées et des disponibilités calendaire.

F – PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

1. Préambule, Guillaume BERGER, Assistant Technique, Administratif et Développement

Il y a une disparition (ou diminution des subventions) depuis 2022 d'un montant de 36 919€ sans compter les aides dégressives de création initiale des emplois (12 000€ depuis 8 000€ et 5 000€) ni les aides ponctuelles à la consolidation (4 000 et 5 000€).

Simultanément, nous sommes passés de 5 personnes à 3, avec des fluctuations à 4, sans jamais toucher les programmes de développement.

- Embauche ESQ / Communication et Partenariats en Octobre 2021 (A. CASEIRO puis J. DEVAUX).
- Départ de M. PEREZ (CTL) pour une réorientation professionnelle en Août 2022 remplacé par B. ARPIN.
- Départ de V. PELTIER (CTL) pour le Secteur Formation de la FFHG en Septembre 2022 : non remplacé.
- Départ de B. ARPIN en Août 2023 pour le Pôle France Féminin : non remplacé / poste vacant.

Le montant initial de la cotisation votée en 2014 était de 5€ par licence (sauf « table de marque », toutes les « extensions » et les « découverte »). Elle n'a connu depuis qu'une seule augmentation d'1,50€ en 2021, la passant à 6,50€.



Afin de garantir une pérennisation de notre activité, il est aujourd'hui nécessaire de recourir à l'embauche de :

- 1 Conseiller Technique de Ligue à temps plein à 2100€ net / mois,
- 1 emploi CTL temps partiels à 1300€/mois.

Ceci passe par :

- Atteindre 100% des partenariats commerciaux.
- Mettre en place des frais de gestion d'un montant de 4€ en 2024 puis 8,50€ en 2025 par action et participants.
- Passer la cotisation à 8€ en 2024 puis 9,50€ en 2025.
- Travailler sur l'abandon de frais des membres de la Ligue.
- La mise en place d'une adhésion spéciale pour les joueurs et joueuses dépendant de notre Ligue d'un montant de 50€. Cela représente un montant faible d'environ 400€ mais cette démarche se veut plus « symbolique » que « financière ».

2. Présentation du budget prévisionnel 2024, Guillaume BERGER, Assistant Technique, Administratif et Développement

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	23 514 €	70 - Ventes (produits finis, prestations de services, marchandises)	248 894 €
Achats d'études et des prestations de service	12 461 €	Vente de marchandises	- €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 912 €	Produits des activités annexes	6 400 €
Fournitures administratives	660 €	Participation des stagiaires	175 560 €
Achat boissons - Buvette	4 050 €	Facture PACA	62 524 €
Achat matériel informatique	1 500 €	Factures Autres Ligues	3 060 €
Achat matériel de Hockey et Handi	700 €	Facture FFHG (Utilisation véhicule de la Ligue)	1 350 €
Electricité	1 063 €	Prestation CTL - FFHG	- €
Eau	168 €		
61 - Services extérieurs	205 519 €	74 - Subventions d'exploitation	88 047 €
Hébergement et Restauration (Sous traitance générale)	157 753 €	Etat (précisez le ou les ministères sollicités)	- €
Locations	28 383 €	ANS - PSF Fonctionnement	24 700 €
Entretien et réparation	2 180 €	ANS - DR Emploi	8 800 €
Assurances	2 865 €	Agence de services et de paiements (emplois aidés)	- €
Documentation	2 613 €		
Divers	818 €	DRFIP - Chomage partiel	- €
Inscription Tournoi	10 907 €		
62 - Autres services extérieurs	37 010 €	Région Auvergne Rhône Alpes / Fonctionnement	19 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 977 €	Région Auvergne Rhône Alpes / Investissement	1 200 €
Publicité et publications	2 600 €	Département(s)	- €
Déplacements, missions	26 610 €	Commune(s)	- €
Frais postaux et de télécommunications	2 713 €	Intercommunalité (s)	- €
Services bancaires, autres	290 €		
Frais d'arbitrage	820 €	Fédération Française de Hockey (Plan d'Action)	24 347 €
63 - Impôts et taxes	1 480 €	Fédération Française de Hockey (CTL)	10 000 €
Impôts et taxes sur rémunérations	1 220 €	Fonds européens	- €
Autres impôts et taxes	260 €	Service Civique	- €
64 - Charges du personnel	112 187 €	75 - Autres produits de gestion courante	42 769 €
Rémunérations des personnels	86 261 €	Cotisations (8€ /Licence)	34 864 €
Charges sociales	25 927 €	Partenariats équipementiers	- €
Autres charges du personnel	- €	Mécénat et/ou Sponsoring	4 340 €
		Frais de gestion participants AURA (4€ /Action)	3 565 €
TOTAL CHARGES	379 710 €	TOTAL RECETTES	379 710 €
		RESULTAT	- €

3. Vote de l'augmentation des cotisations 2024 et 2025

Vote de l'augmentation des cotisations de 1,50€ en 2024 (cotisation portée à 8€) et 1,50€ en 2025 (portée à 9,50€).

L'augmentation sur les 2 années est adoptée à la majorité.

- 13 « pour »,
- 2 « abstention » (Samoëns et Clermont Ferrand),
- 1 « contre » (Chamonix).



4. Vote du budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2025 est adoptée à la majorité.

- 15 « pour »,
- 1 « abstention » (Clermont Ferrand),

G – QUESTIONS DIVERSES DES CLUBS

QUESTION DU CLUB DE SAINT GERVAIS

Poursuite du budget communication digitale ? Possibilité de l'utiliser en 2 temps dans la saison ? (Ex : les actions de Découverte en juin sont opportunes pour capter l'intérêt pour la rentrée).

Réponse apportée par Lionel CHARRIER, CTN Sud Est.

Le budget communication digitale est reconduit pour l'année 2024 avec la possibilité d'utiliser le budget alloué par club (150€) en plusieurs temps d'actions (fin de saison 2023/2024 et début de saison 2024/2025) afin d'optimiser les actions de recrutement.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE – 14H00

Jérôme MOULIN,
Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes
de Hockey sur Glace



LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HOCKEY SUR GLACE
1A RUE BAYARD
05000 GAP
SIRET : 494 112 634 00048

Sophie GAILLARD,
Secrétaire de la Ligue Auvergne Rhône Alpes
de Hockey sur Glace

